

Chronique de documentation

J. H.

Volume 24, Number 4, 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1109563ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1109563ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

H., J. (1957). Review of [Chronique de documentation]. *Assurances*, 24(4), 192–201. <https://doi.org/10.7202/1109563ar>

Chronique de documentation

par

J. H.

192

Business Insurance in a Nutshell, par H. P. Gravengaard.

Édité par The National Underwriter Company — 420 East, Fourth Street, Cincinnati 2, Ohio, U.S.A.

En cinquante pages, l'auteur résume cette partie de l'assurance sur la vie que la pratique connaît en Amérique sous le nom de *Business Insurance*. Expression impropre, puisqu'il ne s'agit pas d'assurer l'affaire même ou les affaires, mais ceux qui les rendent possibles, c'est-à-dire, les associés, les chefs de service, les hommes qui sont les piliers de l'entreprise, ces *hommes-clefs* comme on dit parfois quand on traduit littéralement *key men*. L'assurance de ce genre tient une telle place dans les grandes affaires actuelles qu'il est intéressant de la voir étudiée, même en quelques pages.

L'auteur ne fait, en somme, que présenter sous un petit format les ouvrages qu'il a déjà écrits sur le sujet et que voici: « *Sole Proprietorships and Life Insurance, Partnerships and Life Insurance, Close Corporations and Life Insurance, Key Men and Life Insurance.* » L'éditeur avoue en toute simplicité publicitaire: « More than 500,000 already bought by enthusiastic users ! » Ce qui nous rendrait méfiant s'il ne s'agissait pas d'une maison sérieuse, à qui on doit un bon nombre d'ouvrages excellents.

Quarterly of the National Fire Protection Association (International), 60 Battery Street, Boston, U.S.A.

Dans le numéro de janvier 1956, à signaler un article sur les extincteurs automatiques dans les petits établissements: hôtels, hospices, clubs, collèges, auberges, où il s'agit non

seulement de protéger les lieux, mais d'empêcher la mort de ceux qui les fréquentent. Dans une étude sur le risque d'incendie que présente la cigarette, l'auteur, après avoir étudié les dommages que peut causer une cigarette allumée sur les divers matériaux examinés, conclut ainsi: en soi, la cigarette ne peut causer un incendie que dans des cas assez limités; mais comme il se fume aux États-Unis environ 800,000 cigarettes par minute, elle est une cause d'importants sinistres: 116,000 sur deux millions en 1955, estime la National Fire Protection Association. Que faire pour en diminuer le nombre? Après avoir mentionné quelques moyens, comme avoir des couvertures de meubles plus résistantes, comme employer du caoutchouc pour le rembourrage au lieu de la laine et du coton, comme se débarrasser plus vite du papier, des rebuts qui actuellement permettent au feu de se répandre, comme enfin, avoir des cigarettes qui s'éteignent d'elles-mêmes quand on ne les fume pas ou plus, l'auteur de l'article conclut: *The best means for fighting the cigarette fire hazard is to stop people from discarding cigarettes carelessly.*

193

Il faudrait aussi être extrêmement sévère pour ceux qui causent un incendie par une cigarette.

A signaler également la deuxième partie d'une étude sur les travaux de recherche faits par les divers centres fondés dans le monde entier pour la lutte et la prévention des incendies, des États-Unis à la Hollande, de l'Allemagne de l'Ouest à la France. Et, enfin, la sixième partie d'une étude sur les précautions à prendre contre les corps chimiques par Charles W. Bahne.

Catalogue of Insurance Publications. The National Underwriter Company, Cincinnati 2, Ohio.

Voici le catalogue de livres ou de publications relatifs aux assurances d'une maison d'édition qui, aux États-Unis, se spécialise dans ce domaine. Ses publications ont trait à l'as-

surance incendie et accident, à l'assurance-vie. Ce sont des bulletins, des cours, des annuaires, des revues, des livres: « *for alert underwriters* », affirme le catalogue; ce qui n'est pas un attrape-naïf, comme le savent ceux qui connaissent les *F. C. & S. Bulletins*, ces excellentes études pratiques des assurances qui se traitent aux États-Unis, et, dans l'ensemble, au Canada.

194 Underwriters Laboratories of Canada — News and Notes,
7 Crouse Road, Scarborough, Ontario.

Graduellement, les laboratoires des U.L.C. s'installent, étendent leur sphère d'influence en ouvrant des centres d'inspection, et se préparent à remplir la fonction qu'ils ont aux États-Unis. Par un bulletin mince, mais rempli de substance, ils nous permettent de suivre leurs progrès. C'est le rôle de *News & Notes*.

A lire également sur les origines, l'évolution et l'organisation actuelle des U.L.C., un article paru dans *Board Advocate* de juillet 1954, qui s'intitule « Underwriters' Laboratories of Canada, an outline of its growth and development ».

First in the field . . . Phœnix Assurance Company Limited,
rue St-François-Xavier, Montréal.

Quand on veut parler de l'histoire de l'assurance contre l'incendie au Canada, il faut se reporter aux débuts de la Phœnix de Londres à Montréal, en 1804. Auparavant, certaines affaires étaient traitées directement avec Londres.¹ Ainsi, dans le bureau de Montréal de la compagnie, il y a un prospectus daté de 1790 qui indique à quelles conditions la compagnie était prête à assurer en Amérique du Nord.² C'était comprendre le Haut et le Bas-Canada, aussi bien que ce qui

¹ Fondée en 1782, la Phoenix of London émettait sa deuxième police pour un risque situé à Saint-Jean de Terre-Neuve.

² Nous nous étonnons qu'il n'en soit pas fait mention dans les documents que la Compagnie reproduit dans sa brochure.

était devenu les États-Unis quelque seize ans plus tôt, une immensité. On ne pouvait continuer indéfiniment à assurer ainsi au hasard, de loin, par correspondance, avec toutes les lenteurs et les retards que la navigation à voile comportait. C'est la conclusion à laquelle sont arrivés les dirigeants de la Phœnix en 1804 quand ils confièrent à monsieur Alexandre Auldjo le soin de les représenter à Montréal. Ce furent les débuts de l'assurance contre l'incendie au Canada, cette formidable entreprise qui assure maintenant des capitaux de l'ordre de quarante-neuf milliards de dollars et dont le revenu atteint cent soixante-neuf millions.

195

Sous le titre de « *First in the Field* » . . . , monsieur Sketch, le directeur de la Compagnie au Canada, en présente l'histoire ainsi: « *This is the Canadian Story of the Phœnix Assurance Company Limited of London, [from the day it appointed the first insurance agency in Canada]* ». Nous référons à son texte ceux qu'intéressent le passé et ses secrets.

The Problems of Care, Custody or Control. Dans *The Annals of the Society of Chartered Property and Casualty Underwriters*, February 1956.

Ce numéro comprend quatre études sur ce sujet si embarrassant dans la pratique des assurances de responsabilité civile: introduction, origine et évolution, jurisprudence, pratique courante. Et enfin, la conclusion, après avoir dit qu'il devient possible de supprimer la clause: « *With the acceptance of this new all risk concept by the removal of the care custody and control exclusion, we find the following conclusions and advantages:*

- 1 — *It can be written.*
- 2 — *Use of deductibles is advisable.*
- 3 — *It eliminates the claims investigation factor.*
- 4 — *It reduces claims cost and adjustment expense.*
5. — *It creates good company-producer relationship.*

6 — *It builds public goodwill and reduces the demand for more regulations.*

7 — *It fills a need for a large segment of the insuring public.*

Windstorm Damage Prevention. National Board of Fire Underwriters, Research Division. 60 Battery March St., Boston, U.S.A.

196

Chaque année, l'ouragan cause des dommages considérables au Canada et aux États-Unis. C'est par centaines et même par milliers que les maisons et les établissements commerciaux ou industriels sont endommagés ou détruits dans des ouragans qui balayaient des régions entières. Ainsi, en août 1954, un ouragan qui a ravagé les états de la Nouvelle-Angleterre a causé la mort de 60 personnes et des dégâts matériels de l'ordre de \$460,000,000. Les dommages possibles sont en fonction de la densité de la population et de la qualité de la construction.

Y a-t-il un moyen de diminuer l'importance des dégâts ? Oui, dit l'auteur de la plaquette et il note: « *Reduction of windstorm damage by weather control may sometime become a reality, but at present dependance must be placed on other methods for minimizing losses* ». Et il passe en revue ce qu'il faut faire pour y arriver. Ces conseils s'adressent au public (*Safety in a tornado et Hurricane precautions*) et aux pouvoirs publics (*Suggestions for Public Officials*).

Le texte est suivi d'une bibliographie, de tableaux et d'une statistique qui indique les dégâts faits par l'ouragan et les tornades aux États-Unis de 1940 à 1954. Comme ceux-ci varient de \$20,000,000. en 1941 à \$814,000,000. en 1954, on comprend que la National Fire Protection Association ait cru bon de consacrer une étude à ce risque qui, certaines années, est un véritable fléau. Elle pose le problème simplement, sans complication, et de façon fort intéressante par le texte et des illustrations, sans autre intention que d'être utile.

Floods & Flood Damage 1952-1955. American Insurance Association, 116 John St., New York.

Le risque d'inondation ne se manifeste pas isolément. Quand il se produit, il englobe généralement toute une région et les dommages sont d'autant plus grands que la population est plus dense. Souvent, le sinistre prend l'allure d'une catastrophe à laquelle l'assurance privée a jusqu'ici été incapable ou peu désireuse de faire face. Elle a soigneusement évité d'assurer contre ce risque dans les endroits où il est le plus à craindre. Et ainsi, elle n'a pas rempli dans ce domaine son rôle habituel. Peut-on l'en blâmer quand on sait que l'importance des dégâts pourrait affaiblir la situation financière de l'imprudent qui se risquerait à accepter ce risque sur une grande échelle. Ne peut-on imaginer, en effet, que seuls ceux qui se sentent exposés s'assureront. Mais ne peut-on également prévoir l'existence d'un *pool* qui répartirait les pertes dans l'ensemble de l'industrie ?

197

Pour l'instant, ce livre, de près de trois cents pages, nous présente une bibliographie et cinq rapports faits par l'American Insurance Association, par l'Insurance Executive Association et par une firme de spécialistes sur les dommages causés par l'inondation chez nos voisins. En en prenant connaissance, on se rendra compte de l'ampleur du problème.¹

Dans un résumé paru sous le nom de « Is Insurance against Floods and Flood Damage feasible ? », l'American Insurance Association présente le problème au public sous la forme de questions et de réponses. En voici une par exemple :

1. Question :

Why is the writing of specific flood insurance on fixed location properties, such as buildings, considered unsound ?

¹ Les inondations aux Etats-Unis causent, bon an mal an, pour quelque 400 millions de dollars (p. 175).

Answer:

The companies believe that specific flood insurance covering fixed location properties in areas subject to recurrent floods cannot feasibly be written because of the virtual certainty of loss, its catastrophic nature, and the reluctance or inability of the public to pay, year in and year out, the premium charge required to make the insurance self-sustaining.

198 **L'Histoire des institutions d'assurance**, par T. J. Richard. Éditions de l'Argus, 2 rue de Chateaudun, Paris (IX), 1956.

Nous avons déjà parlé ici des travaux de monsieur Richard qui ont paru en tranches dans l'*Argus*. Nous y revenons aujourd'hui en notant qu'ils font maintenant l'objet d'un livre de trois cents pages qui vient de paraître en France, à l'*Argus*. En Amérique, quand on parle de l'histoire de l'assurance, on pense à l'Italie pour les origines, à l'Angleterre pour l'assurance-incendie, à l'Amérique pour l'essor de l'assurance sur la vie depuis la fin du XIXe siècle. C'est une vue assez élémentaire du sujet, car si l'Angleterre grâce à la stabilité de sa monnaie, à la prudence des dirigeants de l'assurance et à l'extraordinaire expansion de son économie au XIXe siècle, a toujours été un centre très important de l'assurance, elle n'a pas été le seul. D'autres pays, comme l'Allemagne et la France, malgré les vicissitudes de leurs armes et de leur économie, et comme la Suisse, ont joué dans l'évolution de l'industrie de l'assurance une place importante. Il ne faudrait pas l'ignorer si on veut bien juger la question. Des ouvrages comme ceux de monsieur Richard nous le rappellent avec raison. Celui-ci a toute la compétence voulue pour cela, puisque, à côté d'une longue carrière dans l'assurance et la réassurance, il a à son acquis de nombreux ouvrages, allant de la théorie mathématique de l'assurance à une introduction à la gamme de la musique et à la « Confrontation de deux grands siècles d'Art ».

Son livre est à consulter par qui veut savoir ce qui s'est passé en France dans le domaine des assurances depuis les initiatives de Colbert en 1681 et 1686, jusqu'à la nationalisation des grandes sociétés d'assurance après la Libération: une des mesures destinées à briser l'emprise d'un groupe puissant et qui, à distance, paraît plus une initiative d'intérêt politique que financier. Par là, la France a donné un autre exemple, qui n'est pas nécessairement heureux, mais qui indique une étape dans l'évolution d'une industrie extrêmement exposée aux interventions de l'État, par suite de l'importance des capitaux accumulés et du jeu des influences par le truchement des conseils d'administration.

199

L'Assurance contre l'incendie, sa technique, sa pratique, par Michel Gautier. Éditions de l'Observateur, 6 route du Rueil, Versailles, France.

Un gros bouquin de trois cent quatre-vingt-deux pages, qui contient une nouvelle édition d'un ouvrage que monsieur Gautier a consacré à la pratique de l'assurance contre l'incendie en France. A ceux qui veulent se rendre compte de la pratique en France, nous indiquons ce livre qui leur apportera des détails intéressants. C'est un ouvrage comme celui-là qu'il faudrait aux parlants français du Canada. A côté de précisions sur l'application du contrat, ils y trouveraient des indications nombreuses sur les formules employées dans la pratique, sur la tarification, sur les aggravations et la protection des risques.

En somme, un livre technique sur le plan élémentaire et qui est adapté aux besoins des producteurs français qui veulent se renseigner.

1956 Life Insurance Fact Book. Institute of Life Insurance, 488 Madison Avenue, New York.

Chaque année, nous vient des Etats-Unis ce recueil de faits relatifs aux assurances sur la vie chez nos voisins. Très

A S S U R A N C E S

bien présenté, accompagné de commentaires précis, il nous apporte les progrès et les vicissitudes de l'assurance-vie d'année en année. Les chiffres s'accompagnent de graphiques, de tableaux aussi simples qu'attrayants et très convaincants, qui font apercevoir le sujet sans effort et rapidement.

200 Quelle masse formidable que cette industrie de l'assurance-vie chez nos voisins : 103 millions d'assurés ou 63 pour cent de la population, 372 milliards d'assurance en vigueur en 1955, soit \$6,900. par famille, en regard de \$2,800., en 1930 !

Et pour terminer voici le tableau des assurances sur la vie dans les principaux pays du monde :

LIFE INSURANCE IN FORCE IN SELECTED COUNTRIES 1954 CONVERTED TO U. S. DOLLARS (000,000 Omitted)

Country	Amount	Country	Amount	Country	Amount
Australia	\$4,524	* Finland	\$ 765	* Peru	\$ 79
* Austria	162	France	4,980	Philippines	451
Belgium	2,306	* Germany (West)	6,559	Portugal	122
Brazil	2,990	* Greece	2	Puerto Rico	235
Canada	24,886	Hawaii	1,248	Spain	491
Canal Zone	18	India	2,203	Sweden	3,325
Chile	49	Israel	50	Switzerland	2,608
Colombia	476	Italy	1,673	Thailand	119
Costa Rica	40	* Japan	4,668	Turkey	84
Cuba	339	Mexico	404	* United Kingdom	22,030
Denmark	1,145	Netherlands	2,726	United States	333,719
Dominican Republic	32	New Zealand	1,628	Uruguay	80
Ecuador	23	Norway	709	Yugoslavia	25

Source: Institute of Life Insurance. Foreign currency has been converted to U.S. dollars at the 1954 rate of exchange.

Canadian Life Insurance Facts, 1956. The Canadian Life Insurance Offices Association, 302 Bay Street, Toronto.

Une publication plus modeste que l'autre, mais fort bien présentée. On y trouve des chiffres, des tableaux, des gra-

phiques qui suivent l'essor de l'assurance sur la vie au Canada depuis 1870. Bref, une excellente revue de la situation actuelle et de l'histoire de plus de trois-quarts de siècle avec à la fin un glossaire et la liste des assureurs-vie au Canada.

A retenir

a) que c'est au Canada que le rapport de l'assurance-vie au revenu national est le plus élevé: \$128 contre \$111 aux États-Unis, \$51 en Suisse et \$49 en Grande-Bretagne.

b) que si les sociétés canadiennes font d'importantes affaires au Canada, elles travaillent abondamment à l'étranger: elles ont, en effet, 1,500,000 assurés dans 60 pays différents. L'assurance-vie est pour le Canada une source abondante de profits. Ainsi, à la fin de 1955, 69 pour cent des affaires avaient été faites au Canada et le reste à l'étranger.

201

Assurances, par Pierre Véron et Pierre Véron fils. Aide-mémoire Dunod, 1956. 92 rue Bonaparte, Paris (6e).

Dans la table des matières, nous trouvons les titres de divers chapitres sur les assurances en général. Il s'agit d'une mise à jour d'un petit ouvrage qui a toutes les qualités des aide-mémoire Dunod. Il contient des textes de loi qui voisinent avec des commentaires, des indications précises sur la pratique des assurances et les impôts, des notions juridiques, des analyses de polices et des renseignements bibliographiques et techniques d'usage courant. En somme, un aide-mémoire, mais un excellent instrument de travail.